



JEUNESSE

# BOURSE MANTES+ ÉTUDIANTS - 2025

Mantes-la-Jolie soutient la formation des 16-25 ans à travers le dispositif « Mantes + Étudiants ».

Retrait des dossier du 15 novembre au 15 décembre 2025.

Publié le 23 septembre 2025



*Le saviez-vous ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Chaque année, la Ville attribue une aide financière\* « Mantes + étudiants » aux étudiants boursiers, à partir du niveau CAP.*

Cette allocation, qui vient en complément des bourses versées par l'Etat, leur permet de financer une partie des frais liés à la poursuite de leurs études. Elle est attribuée en fonction de trois critères : le niveau d'études, le niveau social et l'éloignement du lieu d'enseignement. Les apprentis et les élèves post-Bac s'engagent pour intervenir dans leurs anciens collèges auprès d'élèves de 4e et 3e. Ils témoignent ainsi de leurs parcours et de leurs choix d'orientation.

Cet engagement réciproque permet aux collégiens d'être informés sur les métiers et les réussites et de développer leurs compétences autour d'un projet professionnel et d'un choix de formation.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Être Mantaïs âgé entre 16 et 25 ans,

Habiter Mantes-la-Jolie depuis plus d'un an

Niveau scolaire : de la Terminale aux étudiants boursiers et apprentis alternants

## INFOS PRATIQUES

**Retraits et dépôts des dossiers :** Bureau Information Jeunesse (BIJ) situé en mairie de quartier du Val Fourré, 1, rue La Fontaine

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h – Mardi jusqu'à 19h.

**Téléchargez le dossier d'inscription 2025-2026**

[en cliquant > ICI <](#)

**Quand ?** Du 15 novembre au 15 décembre

**Plus de renseignements** au **01 34 78 86 82**

\*Dans la limite des fonds disponibles